

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
COMMUNE DE SAINT-PIERRE D'ALBIGNY

MAIRIE de Saint-Pierre d'Albigny
30 rue Auguste DOMENGET
B.P. 6
73250 SAINT-PIERRE D'ALBIGNY

DECISION DU MAIRE
n° 2024-04-D-30

Objet : Demande de subvention au Conseil Savoie-Mont-Blanc au titre de l'aménagement d'une bibliothèque ou d'un équipement lié à un réseau de lecture publique

Michel BOUVIER – Maire de Saint-Pierre d'Albigny

Vu les articles L.2122-22 et L. 2122-23 du Code général des Collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal du 21 septembre 2021 relative aux délégations consenties en application des articles L. 2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'alinéa 26 concernant la possibilité de demander à tout organisme financeur, dans les conditions suivantes fixées par le conseil municipal à savoir pour toute opération d'investissement supérieures à 2.000€, l'attribution de subventions.

Considérant la nécessité de soutenir la commune dans l'élaboration de projets de développement de la lecture publique.

Considérant qu'aujourd'hui notre structure est mal adaptée à nos usagers. Le mobilier est abimé et pas optimal pour un espace réduit. Il devient nécessaire d'aménager la bibliothèque de façon plus moderne, profiter de tous les espaces en adoptant un mobilier plus ergonomique, plus lumineux.

DECIDE

Article 1 : La demande de subvention porte sur un montant de 2 874.62€.HT sur un projet s'élevant à 14 373.14 € HT, soit 20 % de la dépense totale du projet.

Article 2 : La nature et le montant des travaux prévisionnels sont décomposés comme suit :

Echéancier/Budget pour le mobilier HT

2024	
2 Banques d'accueil	1 830.00€
Etagères murales + 2 étagères sous les tables	366.65€
2 Fauteuils pour le coin revues	858.00€
1 Chariot/ 2 caisses de transport pour déplacer les documents dans la structure et achats en librairie	234.98€
8 Fauteuils enfants	647.58€
Tablettes de présentation murale	458.75€
2 Tours de présentation mangas	1 489.58€
18 chaises	719.82€

Budget : 6 605.36 € HT

2025 Boite de retour WF éducation Vitrine extérieure pour affichage 8 Caissons à périodiques	6 002.46€ 379.00€ 1 386.32€
--	--

Budget : 7 767.78 € HT

Budget total : 14 373.14 € HT

Article 3 : Monsieur le Maire et madame le receveur municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4 : Conformément à l'article 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision à la prochaine réunion du Conseil municipal.

Fait à Saint-Pierre d'Albigny, le 19 avril 2024

Le Maire
Michel BOUVIER

